

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La convergence rapide du PIB par habitant que l'on observait depuis 2000 par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est interrompue en 2009, mais celle de la productivité s'est poursuivie. Des écarts importants subsistent en matière d'utilisation de la main-d'œuvre et de productivité du travail. Le plan de redressement de 2009 a permis aux entreprises de mieux s'adapter au cycle économique grâce à la mise en place de comptes épargne-temps. Pour améliorer la performance économique à plus long terme, de nouvelles mesures sont nécessaires dans les domaines suivants.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer le financement et l'efficacité du système d'enseignement

La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes reste faible et les scores obtenus aux tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) sont inférieurs à la moyenne OCDE, ce qui freine la productivité.

Mesures prises : Depuis 2009, le système de financement public des universités fait une plus large place aux indicateurs de résultats.

Recommandations : Réduire la stratification du système scolaire et faciliter l'intégration des enfants roms dans le circuit scolaire ordinaire. Rendre les études supérieures plus attrayantes en proposant des programmes à visée professionnelle. Instituer des droits d'inscription et offrir en parallèle à tous les étudiants du supérieur des prêts remboursables en fonction des revenus.

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Il subsiste de sérieux obstacles à la concurrence dans les industries de réseau et les professions libérales, ce qui limite la croissance de la productivité.

Mesures prises : En 2009, le gouvernement a mis au point la deuxième phase d'un plan d'action visant à évaluer les charges administratives pesant sur les entreprises et les barrières à l'entrée.

Recommandations : Réduire les charges administratives qui pèsent sur les entreprises, renforcer la concurrence dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie en relançant le processus de privatisation et supprimer l'affiliation obligatoire aux associations professionnelles tout en conservant les normes de qualification requises pour les professions libérales.

Réduire les obstacles à l'activité des femmes

Les taux d'emploi sont très faibles parmi les mères, surtout lorsqu'elles ont des enfants en bas âge, ainsi que parmi les femmes âgées.

Mesures prises : L'âge légal de départ à la retraite des femmes est progressivement relevé pour passer à 62 ans en 2014. Les aides à la garde d'enfants ont été réformées pour permettre aux parents de les percevoir tout en travaillant (à compter de janvier 2011).

Recommandations : Réduire la durée du congé parental et lui substituer des aides à la garde d'enfants, et supprimer les contre-incitations fiscales au travail pour le deuxième apporteur de revenu.

Autres grandes priorités

Renforcer les politiques destinées à promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre

Le marché du travail se caractérise par une forte proportion de chômeurs de longue durée dans le chômage total et par une faible mobilité de la main-d'œuvre.

Mesures prises : En 2009 et en 2010, une partie des financements publics préalablement destinés à la construction de logements en accession à la propriété a été réaffectée à des projets de logements locatifs.

Recommandations : Développer la formation, renforcer les moyens du service public de l'emploi, recentrer la création d'emplois aidés sur des publics plus restreints, supprimer les obstacles au développement du marché locatif privé et mieux cibler les aides au logement.

Améliorer le cadre du soutien à l'innovation

Les dépenses de R-D sont faibles au regard de la moyenne OCDE et elles diminuent dans le secteur des entreprises, ce qui limite l'activité d'innovation.

Mesures prises : En 2009, le gouvernement a créé une nouvelle subvention publique et un nouvel allègement fiscal pour encourager la R-D dans les entreprises et il prévoit de soutenir les entreprises particulièrement innovantes en leur apportant du « capital-risque » sous la forme d'aides financières remboursables.

Recommandations : Créer des incitations à innover en améliorant l'environnement des entreprises, en réduisant les charges administratives sur la création d'entreprise et en facilitant l'accès au capital-risque. Améliorer la qualité des institutions publiques participant au financement de la R-D. Promouvoir la diffusion d'informations en encourageant la collaboration entre organismes publics et privés dans le domaine de la R-D, développer les réseaux de savoir et faciliter l'accès aux TIC.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Indicateurs structurels

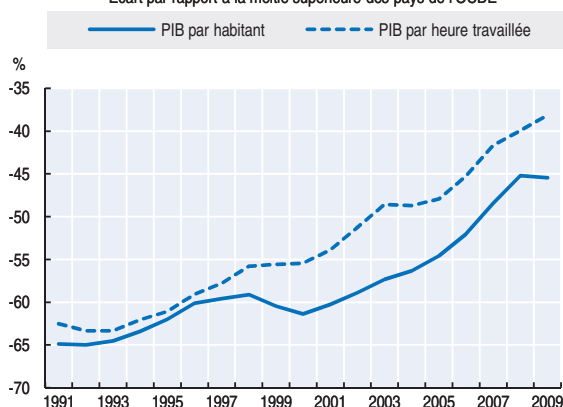
Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	4.9	4.5	5.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.6	0.0	1.2
<i>dont</i> : Taux d'emploi	1.0	0.5	1.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.5	-0.3
Productivité du travail	4.3	4.5	4.0
<i>dont</i> : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.

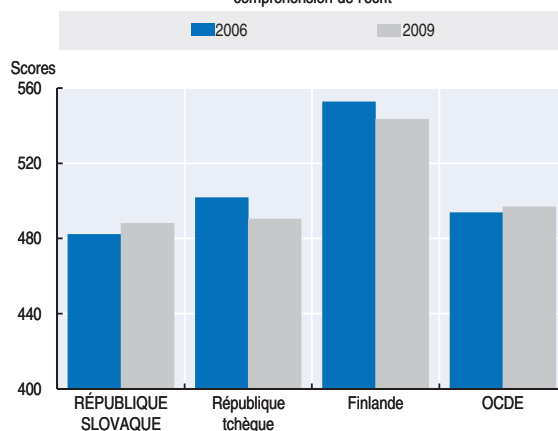
A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se réduisent rapidement

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE¹

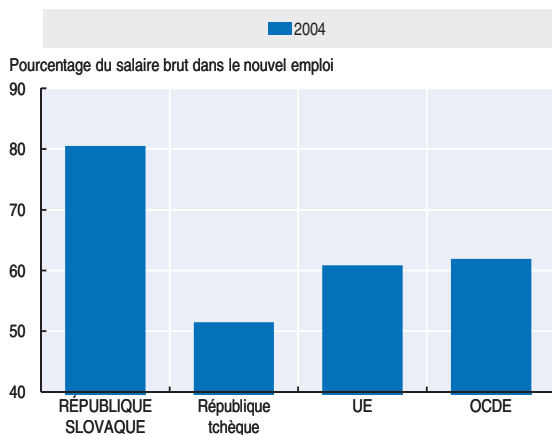


B. Les résultats scolaires demeurent faibles

Moyenne des scores du PISA en mathématiques, en sciences et en compréhension de l'écrit

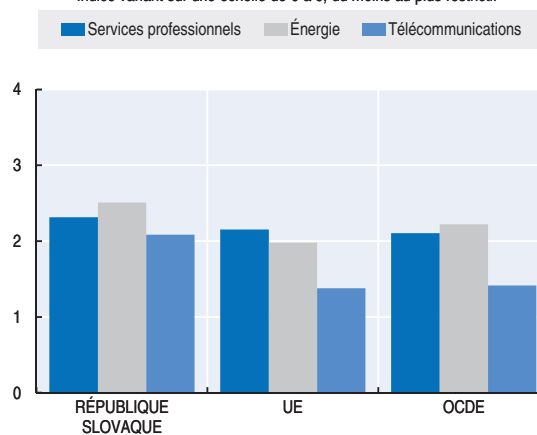


C. L'impôt implicite sur la reprise d'une activité professionnelle est élevé pour le 2^e apprenant de revenu²




D. Les obstacles à la concurrence pourraient être réduits dans certains secteurs, 2008

Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. En tenant compte des frais de garde d'enfants et des variations des prélèvements et prestations en cas de prise d'un emploi rémunéré à hauteur de deux tiers du salaire du salarié moyen.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données de l'enquête PISA 2009 ; graphique C : OCDE (2004), Prestations et salaires – Les indicateurs de l'OCDE ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932387118>